

2009-2018 : Les dix derniers Prix Nobel d'économie « dix-neuf lauréats »

—

Henri-Louis VEDIE

PP-19/11

A propos du Policy Center for the New South

Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains.

A ce titre, le PCNS mobilise des chercheurs, publie leurs travaux et capitalise sur un réseau de partenaires de renom, issus de tous les continents. Le PCNS organise tout au long de l'année une série de rencontres de formats et de niveaux différents, dont les plus importantes sont les conférences internationales annuelles « The Atlantic Dialogues » et « African Peace and Security Annual Conference » (APSACO).

Enfin, le think tank développe une communauté de jeunes leaders à travers le programme Atlantic Dialogues Emerging Leaders (ADEL). Cet espace de coopération et de mise en relation d'une nouvelle génération de décideurs et d'entrepreneurs, est déjà fort de plus de 300 membres. Le PCNS contribue ainsi au dialogue intergénérationnel et à l'émergence des leaders de demain.

Policy Center for the New South

Complexe Suncity, Immeuble C, Angle Boulevard Addolb et rue Albortokal, Hay Riad, Rabat - Maroc.
Email : contact@policycenter.ma
Phone : +212 5 37 54 04 04 / Fax : +212 5 37 71 31 54
Website : www.policycenter.ma

© Policy Center for the New South. All rights reserved
Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.



THINK • STIMULATE • BRIDGE

2009-2018 : Les dix derniers Prix Nobel d'économie - dix-neuf lauréats -

Henri-Louis VEDIE

A propos de l'auteur **Henri-Louis VEDIE**

Docteur d'état ès sciences économiques (Paris Dauphine) et diplômé d'études supérieures de droit (Paris I), Henri-Louis VEDIE est Professeur émérite (Groupe HEC Paris).Auteur d'une quinzaine d'ouvrage, dont les derniers ont été consacrés aux fonds souverains et à l'économie marocaine, d'une dizaine d'ouvrages collectifs ,des dizaines d'articles, parfois en anglais, en espagnol et en arabe .Ces activités d'enseignement l'ont été principalement à HEC ,mais l'ont conduit aussi à Moscou, à Varsovie, à Budapest ,à Abou Dhabi, à Rabat...Henri Louis VEDIE a été également Consultant au Conseil de l'Europe et membre de section au Conseil Economique et Social.

Résumé

Contrairement aux autres Prix Nobel /physique, médecine, etc.../ le Prix Nobel d'Economie n'est pas attaché au testament d'Alfred Nobel, mais à un don de la Banque de Suède. C'est désormais, un Prix Nobel comme les autres, même si les premiers lauréats datent de 1969 / Ragnar Frisch et Jan Tinbergen/. Depuis, 49 autres prix ont été décernés. Au total, en 50 ans, ce sont 81 lauréat(e)s qui ont été ainsi distingués. On trouvera en annexe 1 la liste chronologique des lauréat(e)s et en annexe 2 la liste alphabétique.

L'objet de cette étude concerne les 19 lauréat(e)s de ces dix dernières années et analyse succinctement les raisons de leur nomination.

2009-2018 : Les dix derniers Prix Nobel d'économie - dix-neuf lauréats -

Trois Prix Nobel ont été non partagés, celui du Français Jean Tirole, en 2014, celui de l'Anglais Angus Deaton, en 2015, et celui de l'Américain Richard Thaler, en 2017. Cinq autres l'ont été en duo :

- Elinor Ostrom et Oliver Williamson en 2009
- Thomas Sargent et Christopher Sims en 2011
- Alain Roth et Llyod Shapley en 2016
- Oliver Hart et Bengt Holmstrom en 2016
- William Nordhaus et Paul Romer en 2018

Deux autres ont distingué, à chaque fois, trois lauréats :

- Peter Diamond, Dale Mortensen et Christopher Pissarides, en 2010 ;
- Eugene Fama, Lars Petre Hansen et Robert Shiller, en 2013

Contrairement aux autres Prix Nobel, celui de Science économique n'est pas attaché au testament d'Alfred Nobel, mais à un don de la Banque de Suède. C'est pour cette raison que son nom exact est « Prix de la Banque de Suède en Sciences économiques » en mémoire d'Alfred Nobel, que nous appellerons dans le cadre de cette étude « Prix Nobel d'Économie ».

Le premier prix attribué date de 1969. Les lauréats en furent Ragnar Frisch, Norvégien, et Jan Tinbergen, Hollandais. Depuis, 79 lauréat(e)s se sont vus distinguer. Aujourd'hui, on en compte pas moins de 81. Et on trouvera en annexe les Prix Nobel attribués depuis 1979, par ordre chronologique, précisant le nom de la personne, sa nationalité, son université de rattachement et les raisons pour lesquelles elle a été retenue par le jury (annexe 1). Une deuxième annexe reprend, cette fois, par rang alphabétique, les 81 lauréat(e)s, rappelant toujours sa nationalité, son université de rattachement et la date à laquelle lui fut attribué le Prix (annexe 2).

La lecture de ces annexes montre que, à l'exception de 2009, avec Elinor Ostrom, tous les autres lauréats sont masculins. Plus de 90 % d'entre eux sont Américains, ou naturalisés américains, comme Gérard Debreu, Prix Nobel en 1983, né en France. Avec près de 10 % des lauréats, le Royaume-Uni se situe au deuxième rang, viennent ensuite la Norvège, 3 lauréats, et la France, si on considère le lieu de naissance du lauréat.

En 50 ans, les Nobel ont distingué 81 lauréat(e)s. En nominant tantôt un seul lauréat, tantôt deux lauréats, tantôt trois lauréats... Ainsi, le Prix Nobel d'économie a été remis 25 fois à un seul lauréat, 19

fois à un duo partageant, souvent, les mêmes domaines de recherche, et 6 fois à un trio de lauréats. Jusqu'en 1990, les Nobel ont choisi, le plus souvent, un seul lauréat. Seules les années 1969, 1972, 1974, 1975, 1977 et 1979 ont été celles de deux lauréats pour un même Prix. L'objet de cette étude concerne les dix derniers Prix Nobel d'Economie attribués entre 1999 et 2018, cela concerne 19 économistes. Trois Prix Nobel ont été attribués à un seul lauréat : le Français Jean Tirole, en 2014, l'Anglais Angus Deaton, en 2015, et l'Américain Richard Thaler, en 2017. Ce sont ceux que nous étudierons en premier (I). Dix autres lauréat(e)s se sont partagés à deux le prix :

- Elinor Ostrom, Américaine et premier Prix Nobel féminin d'économie, en 2009, partagé avec l'américain Oliver Williamson
- Thomas Sargent et Christopher A. Sims, tous deux Américains, respectivement rattachés à l'Université de New-York et de Princeton, en 2011.
- En 2012, toujours deux lauréats américains, Alvin Roth, Université d'Harvard, et Lloyd Shapley, Université de Los Angeles.
- En 2016, ce sont deux économistes anglais et finlandais qui sont distingués : Oliver Hart (Royaume-Uni) et Bengt Holmström (Finlande).
- Retour à deux lauréats américains, en 2018, avec William Nordhaus, Université Yale, et Paul Romer, Université de New-York.

Leurs travaux seront étudiés, en (II) rappelant, comme en (I), les raisons qui ont été retenues par le jury Nobel pour les distinguer.

Enfin, en 2010 et en 2013, ce sont trois lauréats qui vont se partager le Prix Nobel d'économie. En 2010, deux économistes américains, Peter Diamond et Dale Mortensen, et un économiste chypriote/anglais Christopher Pissarides sont ainsi distingués. Trois économistes américains, Eugene Fama, Lars Peter Hansen, Robert Shiller, le seront en 2013. L'analyse de leurs travaux respectifs est l'objet de la dernière partie de l'étude (IV).

I – Jean Tirole, Angus Deaton, Richard Thaler – Prix Nobel d'Economie 2014-2015-2017

A – Jean Tirole – Prix Nobel 2014 : le pouvoir du marché et sa régulation

Jean Tirole, c'est d'abord un cursus exceptionnel qui commence à l'Ecole Polytechnique, puis à l'Ecole des Ponts et Chaussées, à l'Université Paris Dauphine et au MIT, dans le cadre d'un doctorat. Ses travaux portent sur l'économie industrielle, les industries de réseau, la finance d'entreprise, le système bancaire, les implications psychologiques de l'économie, etc... et vont s'organiser autour d'un thème central : la méthodologie de la théorie des jeux et de la théorie de l'information. Et si le jury Nobel a choisi d'en faire son lauréat, en 2014, pour son analyse du pouvoir de marché et sa régulation, bon nombre d'autres travaux auraient pu aussi retenir l'attention du jury.

Spécialisé en économie industrielle, en théorie des incitations, en théorie des jeux et finance d'entreprise, il est l'auteur de plus de 160 articles académiques, dans les revues nationales et internationales les plus prestigieuses, et d'une dizaine d'ouvrages de références. Jean Tirole est aussi titulaire de la médaille d'or du CNRS et lauréat du prix Claude Levi Strauss, du « Ross Prize », du prix

« Plein Nemmers d'Economie ». Rien de surprenant, alors, à ce que l'Académie Royale des sciences de Suède le déclare « l'un des économistes les plus influents de notre temps ».

Dans son approche de l'organisation industrielle, il met en évidence plusieurs approches, selon que l'on considère ce concept comme l'étude de la structure et des comportements des entreprises, où selon qu'on privilégie l'outil qu'elle doit être pour vérifier l'efficacité des marchés, ou encore selon qu'on considère comme contrainte à ces inefficacités l'information et sa problématique.

Mais, ce théoricien hors pair sait se faire aussi pragmatique. C'est ainsi qu'il va passer de la théorie à la pratique dans la gestion des logiciels libres, dans les regroupements de brevets, dans l'analyse des ententes tacites entre entreprises. De même, dans le cadre des industries de réseau /télécommunications, électricité, chemin de fer, poste par exemple/ il met en garde contre les conséquences du monopole qui les caractérise, pouvant piéger le consommateur avec des prix élevés et des services médiocres. Avec son ami et collègue Jean-Jacques Laffont, décédé en 2004, il propose un premier cadre conceptuel pour réfléchir à l'introduction éventuelle de la concurrence dans ces monopoles si particuliers, mais aussi les mesures à prendre pour éviter des prix élevés et/ou des services de médiocre qualité.

Dès 1990, toujours avec Jean-Jacques Laffont, il propose le recours aux droits à polluer, encore appelés droits d'émissions négociables, tels que ceux qui seront mis en vigueur, 15 ans plus tard, dans le cadre du protocole de Kyoto. Allouer aux entreprises polluantes des quotas qu'elles peuvent revendre entre elles, tel est le principe. A ceux qui le considèrent, à l'époque, comme immoral, il répondra que c'est la meilleure façon, preuves à l'appui, d'imposer, de cette manière équitable et efficace, une restriction générale de la production.

Enfin, dans le cadre du chômage, avec son confrère Olivier Blanchard du MIT, il propose, dès 2003, la création d'un contrat de travail unique, en lieu et place des toujours actuels CDD et CDI, transposant, dans le code du travail, le principe pollueur/payeur, en un « licenciement-payeur ». Là encore, le principe est celui de l'observation et du bon sens : faire payer aux entreprises une taxe sur chaque licenciement, en réduction de leurs cotisations chômage et d'un allègement des procédures.

C'est, donc, aussi un visionnaire qu'a couronné l'Académie des Sciences de Stockholm, et non seulement un théoricien hors-pair. Parmi ses dernières publications, on rappellera, ici, celle qui a suivi sa nomination « L'économie du bien commun public » en 2016 aux PUF.

B – Angus Deaton – Prix Nobel 2015 : l'intégration des données empiriques à la théorie économique

En récompensant l'économiste « britanico-américain », né en Angleterre et ayant essentiellement enseigné à Princeton, le jury suédois a tenu à honorer une démarche originale, depuis 20 ans, celle d'Angus Deaton et d'un aller-retour permanent entre la théorie, construite à partir de modèles économétriques, et les données empiriques, fruits d'une observation constatée des réalités du terrain.

Economètre reconnu, A. Deaton n'a cessé de confronter, dans tous les domaines de son analyse, les modèles avec les données et observations collectées. Ce qui le conduit, ensuite, à proposer d'autres modèles intégrant ces données. Et ce, dans des champs d'analyse aussi différents que la

consommation, la pauvreté, ou le développement et la mesure du bien-être.

- Dans le domaine de la consommation, en privilégiant les comportements individuels et non les données agrégées, il permet de mieux comprendre pourquoi les politiques de relance keynésiennes ne parviennent pas à dissiper la prudence des consommateurs. A l'époque, les Keynésiens y voyaient la nécessité d'une accentuation de leur politique alors que les néo-classiques faisaient état d'anticipations rationnelles du consommateur, anticipant une nouvelle ponction de leur pouvoir d'achat pour financer l'accroissement des déficits publics générés par la politique keynésienne. L'analyse de toutes les données collectées sur la consommation réelle, sur la motivation des consommateurs, leurs réactions face aux changements de prix, etc... va lui permettre de dénoncer, à la fois l'analyse keynésienne et néo-classique. En 1980, dans « l'American Economic Review », il publie, avec son collègue John Muelbauer, un article qui va déboucher sur une application concrète, celle de la parité du pouvoir d'achat /PPA/. Avant cet article, la PPA se calculait à partir d'échantillons représentatifs de biens consommés. Désormais, elle se fera à partir d'un modèle de révision des PPA, établi par A. Deaton, sur la base de données régulièrement collectées et mises à jour.
- Dans le domaine du développement, dès 1980, fidèle à sa méthode, il va étudier les comportements des plus pauvres en Inde, au Sri-Lanka, en Côte d'Ivoire, mettant en évidence l'influence réciproque entre santé et revenu. A cette occasion, il va réunir encore des milliers de données sur la consommation des plus pauvres, leurs motivations, leurs comportements, etc... Là, encore, cela va déboucher sur un outil désormais utilisé par la Banque mondiale (BM), celui du calcul du seuil de pauvreté. C'est à partir de cette méthode qu'il va être révisé régulièrement, passant de 1.08 dollar puis à 1.25 dollar (2005) et à 1.90 dollar, aujourd'hui.
- Dans le domaine du bien-être, dès 2000, il va s'intéresser à la mesure subjective du bien-être, privilégiant le vécu des individus et non la théorisation d'une éventuelle rationalité, montrant, par exemple, qu'au-delà d'un certain seuil, il n'y a plus de lien entre le niveau de revenu et le sentiment de bien-être.

Parmi ses très nombreuses et très riches publications, nous retiendrons celle de 2013, non traduite à ce jour : « the great escape : health, weath and the origins of inequality ». Princeton University Press – 2013 – A Deaton.

On y retrouve l'essentiel de sa contribution, celle d'une histoire humaine s'inscrivant dans une succession de transitions technologiques, améliorant régulièrement la productivité et la santé des individus, affranchissant un nombre croissant d'êtres humains de la pauvreté et de la maladie.

C – Richard Thaler – Prix Nobel 2017 : l'économie comportementaliste et la remise en cause de la rationalité

Dans ses attendues, l'Académie royale suédoise a mis en avant ses contributions permettant d'établir un pont entre les analyses économiques et les analyses psychologiques de la prise de décision individuelle. Comme Daniel Kaheman, Prix Nobel d'économie en 2002, avec lequel il a travaillé pour préciser le contenu de l'économie comportementale, il va contribuer à son développement. Economie comportementale que l'on peut définir comme l'étude de l'influence des émotions et des facteurs

personnels propres à chaque individu, dans la prise de décisions économiques. Avec Richard Thaler, c'est aussi l'introduction de la psychologie que le jury a voulu saluer.

L'économie comportementale remet en cause modèles et analyses percevant la prise de décision comme le fruit d'un comportement rationnel, dans la recherche du gain et du profit.

Ainsi, par exemple, les marchés financiers, leur orientation, ne sont pas aussi rationnels que certains veulent laisser croire. Au contraire, ils sont excessifs en tout, excessifs à la hausse et excessifs à la baisse, de par la psychologie collective et les biais cognitifs qui affectent considérablement les intervenants. Par exemple, j'achète ce qu'un voisin achète, une voiture, une maison, une action, etc... Le groupe, non l'individu seul, est au cœur de la dynamique des marchés, de par son influence sur ces derniers.

Pour Thaler, l'existence de biais cognitifs, définis comme ce qui nous conduit à prendre nos décisions de façon illogique ou semblant l'être, met à mal la rationalité du comportement. Ces biais sont très nombreux, nous en avons retenu trois, qui témoignent de leur diversité, et qui influencent notre comportement : l'effet Ikea, l'effet dotation et l'effet identification sociale.

- L'effet Ikea met en évidence la tendance naturelle que nous avons à augmenter la valeur d'un bien à l'assemblage duquel nous avons contribué. L'enseigne, du même nom, va bénéficier de ce biais pour survaloriser ses produits, proportionnellement à la difficulté rencontrée. Rien de vraiment rationnel dans tout cela.
- Avec l'effet dotation, on met en évidence une autre tendance naturelle, celle de surestimer ses propres biens lorsqu'on les vend. Cela se vérifie plus particulièrement avec un bien de famille, auquel /consciemment ou non/ on attache des souvenirs personnels. Ce qui va conduire beaucoup de vendeurs à refuser de baisser leur prix, surestimant grandement leur produit, avec les conséquences que l'on peut imaginer pour le marché.
- En Europe, en France particulièrement, à la différence, cette fois, des Etats-Unis, on n'hésite pas à s'endetter à 25-30 ans et plus, pour devenir propriétaire, et ce malgré un emploi précaire souvent. Cette acquisition réduit d'autant la mobilité géographique, pourtant indispensable pour retrouver un emploi, en cas de perte d'emploi. Dans ce cas, on parlera d'un biais cognitif étant celui d'une identification sociale liée à l'accès à la propriété.

Cette approche comportementaliste s'oppose, donc, aux théories économiques reposant sur la rationalité d'un individu prenant les meilleures décisions possibles, compte-tenu des informations dont il dispose (théorie d'Eugene Fama, Prix Nobel 2013).

Pour Thaler, l'être humain n'est pas un robot, et encore moins un robot rationnel, mais un être influencé par sa psychologie personnelle et par son environnement. C'est pourquoi, la prise de décision doit être prise en tenant compte et en analysant forces et faiblesses liées à cette humanité.

Si Paul Krugman, Prix Nobel 2008, a salué la nomination de Thaler, ce ne fût pas le cas d'un autre lauréat, Robert Schiller en 2013, qui n'hésite pas à qualifier de douteuse l'incorporation d'une perspective psychologique dans un cadre économique. Rappelons, pour conclure, un des derniers ouvrages de R. Thaler avant sa nomination :

« *Misbehaving : the making of behavioral economics* »
New-York WW Norton of company. 2015 - Richard Thaler

Et laissons le mot de la fin à un des membres du jury du comité Nobel, Peter Gardenfors, déclarant que le Professeur de la Chicago South school of business, Richard Thaler, avait contribué à rendre l'économie plus humaine.

II – Cinq Prix Nobel en duo 2009-2011-2012-2016-2018

A – Elinor Ostrom – Oliver Williamson – 2009 : une gestion efficace des biens communs par les associations d'utilisateurs

1 – Elinor Ostrom et la gestion des biens communs

Elinor Ostrom est la première femme, et à ce jour la seule, à recevoir le Prix Nobel d'Economie. Politologue et économiste de l'université de l'Indiana, ses travaux portent principalement sur la théorisation de l'action collective et la gestion des biens communs /eau, air, par exemple/ et des biens publics. Ils s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle économie institutionnelle. Ses travaux vont la conduire à étudier le dilemme social que constitue la quête d'un intérêt personnel se traduisant par un résultat plus mauvais pour la collectivité que celui résultant d'un autre comportement, d'une autre gouvernance.

Le jury Nobel a récompensé ses travaux portant sur la gestion collective des biens communs qu'elle analyse dans son livre majeur « *Governing the commons* », publié en français, en 2010, chez De Boeck.

A partir de la théorie du choix rationnel, cher à Kenneth Arrow, elle rappelle qu'elle repose sur deux hypothèses, l'individualisme méthodologique et l'action intentionnelle. Mais, elle n'accepte que la première, celle selon laquelle l'homme est égoïste et privilégie son intérêt. Par contre, elle réfute la seconde, selon laquelle se serait la seule motivation. Pour Ostrom, à la différence des utilitaristes, l'individu ne cherche pas seulement à maximiser l'utilité en termes de biens matériels, mais prend en compte, aussi, des normes empruntées à la sociologie, liées à des facteurs émotionnels, comme la dignité ou le sentiment de culpabilité. Et en cela, comme H. Simon, autre Prix Nobel, elle considère que la rationalité de l'individu est limitée, de par, par exemple, une information incomplète.

Aussi, pour répondre au dilemme social, elle met au point le modèle IAD (Institutional Analyses and Development), ce n'est pas un modèle purement théorique, mais davantage la formalisation d'une méthode permettant, en ayant recours à d'autres disciplines, de mieux évaluer une situation. Appliquée aux biens communs, cette méthode va montrer qu'ils peuvent être gérés efficacement par des associations d'utilisateurs, soulignant, au passage, les limites du marché et de la mauvaise gouvernance dont ils sont l'objet, dans le cadre de son fonctionnement.

2 – Oliver Williamson : la gouvernance économique et les frontières de l'entreprise

Diplômé du MIT, Oliver Williamson va commencer une carrière d'ingénieur, puis se tourner vers

l'économie et la gestion, d'abord avec Kenneth Arrow, puis avec H. Simon, qui va diriger sa thèse. A partir des travaux de R. Coase sur les structures institutionnelles de production, il reprend celle concernant les frontières de l'entreprise, et ce qui l'a conduit à élargir son propre périmètre, en procédant à des acquisitions.

Pour lui, l'argument du profit n'est pas suffisant. Et à partir de l'opportunisme éventuel de ses partenaires, l'obligeant à des dispositifs juridiques coûteux, il va développer la thèse d'un avantage à intégrer cette activité. L'arbitrage va, alors, se faire en comparant ce qu'il en coûte de faire soit même ou de faire faire. Et si le concept de coût de transaction apparaît dès 1937, dans un article de Ronald Coase « The nature of the firm », c'est Williamson qui en est considéré comme le père fondateur, postulant que toute transaction économique engendre des coûts préalables à leur réalisation : coûts liés à la recherche d'information, aux défaillances du marché, à la prévention des éventuels comportements opportunistes des autres agents, etc... Aussi, en cas de coûts de transaction très élevés, les différents agents, acteurs économiques, peuvent avoir intérêt et être amenés à des choix institutionnels alternatifs, permettant de minimiser ces coûts. Entre le marché et l'entreprise existent, donc, de nouvelles formes d'organisations, hybrides, comme la sous-traitance, la concession, le réseau. Le marché n'est donc pas la solution ultime. D'autres solutions existent, elles doivent constamment être prises en compte et bénéficier, non seulement de l'innovation technologique, mais aussi organisationnelle et institutionnelle.

Elinor Ostrom et Oliver Williamson ont tous deux contribué à la recherche de mode d'organisation plus efficace. Et pour cela, ils partagent l'idée que pour mieux comprendre la complexité d'une économie de marché, la prise en compte des facteurs institutionnels est non seulement une nécessité, mais peut s'avérer décisive dans certains cas.

B – Thomas Sargent – Christopher A. Sims – 2011 : la prise en compte des frictions dans le fonctionnement du marché

Thomas Sargent et Christopher A. Sims sont tous deux diplômés d'Harvard, et enseignent respectivement à New-York et Princeton. Thomas Sargent est un macro-économiste ayant plus particulièrement travaillé dans les domaines suivants : séries temporelles, politiques monétaires, anticipations rationnelles. Christopher A. Sims est, lui aussi, un macro-économiste, mais spécialisé en économétrie, avec des travaux portant essentiellement sur l'étude des séries temporelles, en y introduisant le vecteur autorégressif.

Ces deux auteurs, représentants de l'école néo-classique, ont consacré leurs travaux essentiellement à l'élaboration de modèles macro-économiques, avec une préoccupation commune : la complexité des influences conduisant une politique budgétaire, une politique fiscale, une politique monétaire, une politique pour l'emploi à avoir de bons ou de mauvais effets sur la croissance, le chômage et l'inflation. Avec, cependant, un postulat selon eux jamais démenti : les objectifs les plus souvent atteints concernent la stabilité des prix et la viabilité des finances publiques. Soulignons que les deux lauréats n'ont jamais véritablement collaboré, effectuant leurs recherches en parallèle.

Les travaux de Sims lui ont permis de conclure, dès la mise en place de l'euro, que cette monnaie commune présentait de nombreuses lacunes. La principale étant qu'il n'y avait pas d'autorité budgétaire européenne correspondant à celle de la Banque Centrale. Il espérait, alors, dans un article publié aux

Pays-Bas, en 1999, que l'Europe corrigerait cet état de fait, constatant, depuis, qu'il n'en a rien été. Une de ses contributions essentielles est d'avoir inversé la causalité comme, par exemple, dans le cas de la relation entre le taux d'intérêt et le taux d'inflation. Avant Sims, c'est le taux d'inflation qui conduit à changer les taux d'intérêt. Avec Sims, il faut traiter séparément taux d'intérêt et taux d'inflation, et analyser, d'abord, les effets des changements de taux d'intérêt directeur sur le niveau des prix et sur le niveau de l'inflation, en dehors de toute causalité théorique.

Avec Thomas Sargent, sont proposés des méthodes statistiques permettant de mieux cerner et de juger de la réussite et de l'échec des modèles théoriques. Ses travaux mettent en évidence les attentes des différents acteurs des politiques publiques, et les influences de ces attentes sur leurs conséquences. Ces attentes seraient, donc, pour partie, à l'origine de leur échec, quand il y a échec.

L'économie, aujourd'hui, est constamment affectée par des événements imprévus, habituellement qualifiés de chocs. Une des tâches de la recherche en macro-économie consiste à mieux comprendre comment ces chocs, associés le plus souvent à des changements systématiques des politiques mises en place, affectent les variables macro-économiques à court et à long termes. Les recherches de Sargent et de Sims ont permis de progresser sur cette voie, si importante pour l'avenir des politiques macro-économiques et pour leur efficacité.

C – Alvin Roth – Llyod Shapley – 2012 : Les applications concrètes et la théorie économique mathématisée

En distinguant A. Roth /université de Los Angeles/ et L. Shapley /université d'Harvard/, le jury Nobel a voulu récompenser les travaux mettant en interaction la théorie économique la plus mathématisée et ses applications concrètes. Avec Shapley, c'est d'abord le mathématicien, n'ayant jamais suivi un cours d'économie, qui est distingué. Et ce, dans la suite d'un autre grand mathématicien/économiste, spécialiste de la théorie des jeux, John Nash /Prix Nobel 1998/. Par contre, avec Roth, c'est davantage l'économiste, spécialiste de la théorie de jeux de la conceptualisation du marché et de l'économie expérimentale qui a été distingué.

1 – Lloyd Shapley et l'algorithme de Gale

En 1962, Roth a alors 11 ans, L. Shapley va publier, avec D Gale, un article qui va faire date dans la revue « American Mathematical Monthly ». Dans cet article /college admissions and the stability of marriage/, ils vont chercher comment, là où il y a une double préférence, celle des candidats à un collège, mais, celle aussi/pas nécessairement la même/ d'un collège pour un ou plusieurs candidats, on peut mettre en place une solution qui soit stable et répondant aux contraintes de cette double préférence.

Et pour cela, ils vont s'appuyer sur la théorie des jeux coopératifs pour proposer une méthode destinée à faire coïncider l'offre et la demande. Conduisant, dans le cas de collèges, à la recherche des meilleurs candidats, et des candidats à la recherche des collèges, à mettre en place une procédure qui soit stable. C'est-à-dire, qu'une fois aboutie, ni étudiants, ni collèges ne chercheront à la contourner ou à la remettre en cause. Cette méthode repose sur un algorithme, désormais appelé algorithme de Gale, permettant d'aboutir, dans notre exemple, à une procédure qualifiée « d'acceptation différée ».

C'est à partir de cet algorithme que vont se mettre en place des méthodes de recrutement de nouveaux médecins dans les hôpitaux, d'étudiants dans les universités et dans les écoles, de la répartition des organes à transplanter entre les différents receveurs éventuels, etc...

2 – Alvin Roth, ou la théorie économique au service du monde réel

Si Shapley s'est fait connaître, dès 1962, il faudra 22 années supplémentaires à Roth pour publier, en 1984, un article dans le « National Resident Matching Program », destiné à appairer, au mieux, les internats et les étudiants de l'école de médecine. Il constate que la procédure mise en place était très proche de celle de Gale Shapley, permettant de répondre, au mieux, à la double attente, celle de l'hôpital et celle des futurs médecins. Mais, son analyse montrait, également, que sur ce marché, les hôpitaux / ou les écoles de médecine / étaient bien davantage les proposant que ne l'étaient les étudiants. Et il en tire la conséquence que l'on peut formuler ainsi : la procédure est la meilleure des options stables pour les écoles de médecine étant, pour les étudiants, le prix à payer des options stables. Ce qui va le conduire à développer un autre algorithme, à partir de celui de Gale, permettant aux étudiants d'être aussi les proposant. Par la suite, il va développer une nouvelle approche du marché ne nécessitant pas un mécanisme de prix pour son fonctionnement, mettant en avant la présence fréquente de contraintes temporelles, et ses biais, mettant en échec la rationalité du fonctionnement du marché à partir des mécanismes de prix.

Shapley et Roth se sont intéressés plus particulièrement aux marchés où le prix ne peut servir dans la majeure partie des cas, comme variable d'ajustement. C'est le cas dans l'éducation nationale, dans l'hôpital public, etc... Avec leurs travaux, ce sont de nouvelles variables alternatives, ou de nouvelles méthodes, qui vont permettre d'optimiser la relation offre/demande.

Dans ces cas, le prix optimum n'est pas un rapport d'offre/demande, mais celui qui satisfait tous les acteurs et tous les groupes, dont les intérêts divergent. Le marché, c'est, aussi, parfois, une structure où ne peut pas choisir, où il faut être choisi. Ceci est vrai, par exemple, pour ce qui concerne le marché de l'éducation ou le marché de l'emploi. Et là, il faut choisir à séduire avec une séduction qui est des deux côtés, du côté de l'offre comme du côté de la demande. Avec eux, la théorie des jeux se met au service du monde réel.

D – Oliver Hart – Bengt HOLMSTROM – 2016 : La théorie des contrats et l'entreprise

Avec Olivier Hart et Bengt Holmstrom, sont un économiste anglais, Hart, et un économiste finlandais, Holmstrom, qui vont être distingués en 2016. Holmstrom est le premier Finlandais à l'être. Tous deux, par contre, ont obtenu leur doctorat dans des universités américaines : Hart, à Princeton, et Holmstrom, à Stanford. Tous deux enseignent aux Etats-Unis : Hart à Harvard et Holmstrom, au MIT. La motivation du jury met l'accent sur :

« Le développement de la théorie du contrat, cadre exhaustif d'analyse des multiples aspects du contrat, comme la rémunération des dirigeants basés sur leur performance ou les co-payeurs dans les assurances ou, encore, dans le cadre de la privatisation du secteur public ».

1 – Olivier Hart : la théorie des contrats incomplets et des droits de propriété

Avec Hart, la théorie des droits de propriété permet d'affiner celle des contrats incomplets. Les premiers travaux de Hart montrent que, sous certaines conditions, faire appel à des opérateurs privés réduit les coûts de manière bien plus significative et efficace que la gestion publique. C'est le cas, par exemple, de la gestion des prisons aux Etats-Unis. Et à partir de cet exemple, sa réflexion va le conduire à décrire des situations où la gouvernance publique, ou le recours à la privatisation sont le mieux adaptés. Ces conclusions le conduisent à considérer que la gouvernance publique est préférable là où la réduction de coût entraîne de fortes baisses de qualité, sans contrôle. Par contre, le recours à la privatisation sera préférable si les innovations qualitatives sont importantes, ou si l'orientation client est privilégiée.

Avec Grossman, il va analyser le contrat de fourniture entre une mine de charbon et un producteur d'électricité. Ces deux auteurs vont alors en tirer une double conclusion :

- Tout, d'abord, celle que le charbon doit recevoir un certain traitement pour être utilisé le plus efficacement possible par le producteur d'électricité ;
- celle, ensuite, que les incitations à traiter le charbon sont différentes, si la mine appartient à un groupe minier, ou si elle appartient au producteur d'électricité.

Et d'en tirer une conclusion, celle que les actifs aillent à la structure qui a la plus grande capacité, et la plus grande volonté de les améliorer. L'approche proposée est bien au cœur de l'entreprise pour comprendre sa taille mais, aussi, l'intérêt d'une intégration verticale, ou d'une externalisation.

2 – Bengt Holmstrom et la théorie de l'agence

Bengt Holmstrom, avant son Prix Nobel, était surtout connu pour son interprétation personnelle du problème de l'agence, qu'il expose dans un de ses articles les plus cités « Moral Hazard in Teams »¹. Dans cet article, il analyse le cas où une des parties, le mandant, a besoin qu'une tâche soit accomplie mais doit, pour cela, engager une autre partie, le mandataire.

Effectuer cette tâche est coûteux pour le mandataire, conduisant le mandant à l'inciter à l'accomplir. Si le mandant ne peut observer ou comprendre ce que fait son mandataire, ce qui est plausible, sinon le mandant pourrait lui-même exécuter directement cette tâche, le recours au contrat avec des incitations basées sur des signaux de sortie observables, mais confus, poserait problème. En effet, il exposerait, alors, le mandataire à des risques liés à la conclusion du signal². Les mandataires sont alors confrontés à un compromis entre donner des incitations à leurs mandataires, en les payant à la performance, ou assurer les mêmes mandataires contre les risques qu'ils ne contrôlent pas, en leur donnant un salaire fixe. La manière de gérer ce compromis va alors dépendre des circonstances. Mais, le futur Prix Nobel va faire sur ce sujet une proposition sous forme axiomatique :

« Lorsqu'un secteur est sensible à la conjoncture économique, la rémunération basée sur un salaire

1. « Moral Hazard in Teams » Ben HOLMSTROM
The bell journal of economies – Vol. 03. 1982. P. 32.340

2. Par exemple, motiver des cadres par des stocks options, ce qui est un usage fréquent, permet d'aligner leurs intérêts avec ceux des actionnaires, mais les expose au risque des fluctuations du marché, causées par la Banque Centrale, par d'autres entreprises, ou par d'autres actions échappant à leur contrôle

fixe est préférable. En revanche, dans un environnement plus stable, la rémunération doit davantage tenir compte de la performance ».

En développant la notion de contrats incomplets, contrats ne pouvant pas prévoir tous les événements pouvant se produire au cours d'une transaction, Hart prolonge la théorie des coûts de transaction et l'analyse de l'intégration verticale de Williamson. Mais, sa contribution personnelle la plus significative est celle de l'importance de l'allocation des droits de propriété sur les actifs et, donc, de l'allocation des droits de décision, dans la coordination des incitations à investir et dans l'efficacité des décisions d'investissement.

Pionnier dans l'étude des problèmes d'aléa moral et de la relation Principal-Agent, Holmstrom montre que le problème premier du principal est d'éviter les comportements opportunistes, en concevant le contrat qui le permet. Pour lui, c'est un individu, et non pas l'entreprise, qui est censé détenir les actifs et qui a en charge de passer le ou les contrat(s) avec d'autre(s) individu(s).

Mais, tous deux considèrent que le contrat de travail peut donner lieu à l'absence de subordination, pouvant se justifier par une double volonté : celle de l'employeur et du salarié de protéger leurs investissements respectifs. L'employeur cherchant à investir dans le capital physique, le salarié dans le cadre humain spécifique qu'il représente.

E – William Nordhaus – Paul Romer – 2018 : Deux auteurs atypiques dont les travaux privilégient des domaines différents

Dans son attendu, le jury Nobel 2018 a souligné l'importance de leur contribution dans l'analyse macro-économique à long terme, tout en rappelant leur domaine de recherche qui leur a permis d'être nobélisés en 2018. Pour W. Nordhaus, c'est l'intégration du changement climatique dans l'analyse macro-économique. Quant à P. Romer, spécialiste de la croissance endogène, l'intégration des innovations technologiques dans l'analyse macro-économique fait partie, aussi, des attendus personnalisés du jury.

1 – W. Nordhaus : un pionnier de l'analyse économique du climat

Nordhaus fera toute sa carrière à l'université de Yale. Dès 1972, il a alors 31 ans, à l'occasion du rapport du club de Rome sur les conséquences négatives de la croissance économique et démographique, il en critique sévèrement l'absence de données empiriques, mais en retient que le réchauffement climatique peut impacter sérieusement la croissance économique.

En prenant appui sur les recherches et travaux des sciences de la nature, il publie, en 1977, dans l'*American Economic Review*, une première étude sur les concentrations de CO₂ et combien il en coûterait pour les stabiliser.

A partir d'un modèle de croissance développé par Robert Solow, Prix Nobel en 1987, il construit un modèle, le modèle DICE (Dynamic Integration of Climate and the Economy), prenant en compte les émissions de CO₂, considérées comme sous-produit de l'activité économique. Emissions de CO₂ qui se traduisent par des hausses de températures, lesquelles causent des dommages sur l'économie réelle, pertes de PIB, par exemple. L'économie agit, donc, sur le climat qui rétroagit sur l'économie. Pour réduire ces dommages, il faut réduire ces émissions, générant des coûts de transaction, que l'on

peut identifier, aujourd'hui, comme les coûts de la transition d'un système énergétique reposant sur les énergies fossiles, à un système décarbonisé.

Pendant plus de 25 ans, Nordhaus va nourrir ce modèle et l'interpréter, donnant à ces travaux une place centrale sur toutes les questions concernant le lien entre économie et climat. Le modèle DICE va devenir, en 1996, le modèle RICE, en collaboration avec Zili Yang (Regional Integrated Model of Climate and the Economy). Ce modèle a pour objet les relations entre l'économie et le climat dans une économie mondiale désagrégée en 10 régions. En 1999, cette fois, avec Joseph Boyer, il propose une version révisée du modèle DICE, afin d'analyser les effets du protocole de Kyoto. Et à chaque fois, des programmes informatiques et des feuilles de calcul accompagnent les nouvelles versions du DICE ou du RICE. En 2013, il publie aux Yale University Press « The climate casino », avec une analyse mise à jour de ces deux modèles, et de leurs conséquences politiques. Dans sa démarche est privilégiée une analyse coût/bénéfice, lui permettant de répondre à une question simple, celle de savoir si les coûts de la transition énergétique, payés aujourd'hui, sont compensés par les dommages évités demain.

2 – Paul Romer : une théorie de la croissance endogène, où la connaissance est un substitut à la rareté des ressources naturelles

Professeur à l'université de New-York, Romer est un spécialiste, considéré comme un expert de la croissance économique et de l'innovation technologique. En 2016, il devient l'économiste en chef de la Banque mondiale, qu'il quitte en janvier 2018, pour retourner à l'université de New-York.

- Théoricien de la croissance endogène, dans la lignée de Robert Solow, les travaux de Paul Romer, entre 1980 et 1990, vont permettre de construire des représentations des économies, mathématiques, dans lesquelles le progrès technique est le résultat d'actions intentionnelles, comme la recherche et le développement, et non quelque chose qui évolue spontanément, en dehors de toute action intentionnelle et/ou volontariste.
- Cette priorité donnée à l'action le conduira à rappeler que la connaissance et l'information sont au cœur du processus de croissance. Et que, contrairement aux ressources naturelles, la connaissance n'est pas seulement abondante mais infinie. Ce qui va le conduire, dans un article publié en 2001, dans la revue « Reason », à dire que la connaissance peut permettre à la croissance de durer 5 milliards d'années ! Avec lui, le substitut à la rareté des ressources a un nom : la connaissance, au service de l'innovation.

Les deux derniers lauréats du Prix Nobel d'économie ont, donc, peu de points en commun, tant leur domaine de recherche diffère. Par contre, en les distinguant, le jury a voulu aussi récompenser deux pionniers, dans deux domaines inhabituels : celui de la prise en cause du réchauffement climatique dans l'analyse de la croissance (Nordhaus) et celui de la substitution à la rareté des ressources naturelles (Romer). Domaines, hier inhabituels mais, désormais, incontournables de l'analyse de la croissance à long terme.

III – Deux Prix Nobel en trio – 2010-2013

A – Peter Diamond, Dale Mortensen, Christopher Pissarides – 2010 : La prise en compte des frictions dans les relations offre / demande

En distinguant deux universitaires américains (Peter Diamond – MIT, Dale Mortensen – Chicago) et un britannique/chypriote (Christopher Pissarides), le jury a voulu distinguer des économistes, à la fois spécialistes des marchés, de leur fonctionnement et du marché du travail. Tous trois ont, non seulement décrit le fonctionnement du marché du travail et ses imperfections mais, surtout, en ont recherché les causes, mettant en évidence les frictions, de toute nature, qui en entravent le fonctionnement.

On connaissait les emplois cachés, ceux qui ne trouvent pas preneur, faute d'une publicité suffisante ou défaillante les concernant, pour expliquer le cas d'une demande des employeurs ne parvenant pas à rencontrer l'offre de ceux à la recherche d'un emploi, et qualifié pour l'exercer. Mais, cela ne concerne qu'un élément parmi beaucoup d'autres pour expliquer la présence d'emplois vacants, en situation où le nombre de chômeurs est important. Tout en reconnaissant l'existence de ces emplois cachés, Diamond – Mortensen – Pissarides vont mettre en avant d'autres et nouveaux facteurs expliquant cette situation.

L'originalité de leur démarche est de montrer qu'en dépit d'une cible bien identifiée, lutter et réduire le chômage, les employeurs peuvent se montrer réticents à embaucher par crainte de coûts cachés, en cas d'embauche. Et parmi ces coûts cachés, nos trois Nobel 2010 vont mettre en évidence la durée et le niveau des allocations versées aux chômeurs. Leur démarche est scientifique, ce qui leur permet d'être lauréats du Nobel d'économie, et vise à contribuer à résoudre les dilemmes qui, traditionnellement, marquent la frontière idéologique entre la droite et la gauche. La gauche, s'opposant à ce que soient remis en cause la durée et le niveau de l'allocation versée au chômeur, proposant même de rendre les licenciements plus coûteux pour réduire le chômage. La droite, à l'inverse, entendant réduire les coûts de licenciement pour fluidifier le marché du travail et inciter à l'embauche.

Si leurs travaux mettent en évidence une corrélation entre la durée des allocations et le taux de chômage, ils ne concluent pas nécessairement sur l'option d'en réduire au maximum l'indemnisation. Plus encore, ces mêmes travaux montrent la conséquence à double tranchant d'allocations élevées : celle, pour eux négative, de ralentir la recherche d'un emploi, mais celle, positive, de faire progresser la qualité de l'emploi trouvé.

Leur conclusion est, par contre, définitive : « plus les allocations chômage sont importantes, plus le chômage est élevé et plus le temps de recherche augmente ». Et si, en théorie, la confrontation entre l'offre et la demande permet de définir le meilleur prix d'une marchandise ou d'un travail et, à moyen terme, de faire évoluer les termes de l'échange, ce principe peut être remis en cause, en raison de frictions liées aux politiques menées, aux règlements qui les accompagnent. Le marché de l'emploi vérifie cette approche, le prix du travail n'est pas la seule variable d'ajustement, la durée d'indemnisation du chômage, les coûts de licenciement jouent, aussi, un rôle déterminant dans le fonctionnement de ce marché.

La rencontre de l'offre et de la demande n'est pas automatique, pouvant être entravée par le problème

de l'appariement et les frictions de recherche. Si ces travaux ont été plus particulièrement consacrés à l'économie et au marché du travail, ils peuvent, aussi, s'appliquer à d'autres champs de recherche, comme les marchés de l'immobilier ou du crédit, et plus généralement là où les ajustements entre l'offre et la demande s'inscrivent dans un processus long et coûteux.

Leurs travaux permettent, donc, de mieux connaître et de mieux finaliser les différentes frictions qui nuisent à l'efficacité des marchés. Avec une constante volonté, celle d'en améliorer le fonctionnement, à partir d'une meilleure connaissance de la formation de leur prix d'équilibre. En les nobélisant, le jury de Stockholm a reconnu la qualité scientifique de la démarche et les conclusions pratiques qu'on pouvait en tirer.

B – Eugène Fama, Lars Peter Hansen, Robert Schiller – 2013 : Les oracles de la finance

En distinguant trois économistes américains (Eugène Fama – Université de Chicago, Lars Peter Hansen – Université du Minnesota, Robert Schiller – Université de Yale) le jury Nobel d'économie 2013 a distingué trois économistes atypiques pour « leurs travaux sur l'analyse empirique des prix des actifs ». Si on considère que les prix d'actifs sont les cours boursiers, ce sont, donc, des économistes de la finance de marché qui ont été récompensés par le jury. Dans son attendu, le jury a tenu à insister sur les apports empiriques des trois lauréats à l'analyse du prix des actifs, mettant à disposition des bases de données considérables et fiables, permettant de tester les modèles théoriques de formation des cours sur les marchés financiers.

1 – Eugène Fama : un théoricien libéral de l'efficacité des marchés

Economiste très prolifique, ayant publié plus d'une centaine de livres et d'articles dans des revues académiques, Fama est plus particulièrement connu pour avoir défini une théorie de l'efficacité des marchés, postulant que les cours des actifs indiquent le juste prix, ceux-ci intégrant toute l'information disponible à un instant donné. Les fluctuations des cours s'expliqueraient, alors, par l'arrivée d'informations nouvelles, par nature imprévisibles, qui modifient l'appréciation que portent les investisseurs sur la valeur des titres, provoquant un ajustement quasi-instantané de leurs cours. Les travaux de Fama ont très largement influencé les générations d'économistes et de praticiens de la finance. Et pendant longtemps, la théorie des marchés efficients a été considérée comme la référence incontournable dans la finance de marché. Avec l'apparition, à la fin des années 90, d'une forte instabilité des cours et de bulles spéculatives sur les marchés financiers, ne pouvant s'expliquer par un comportement rationnel des agents économiques intervenant sur ces marchés, cette théorie va être remise en cause. A ceux qui en doutaient, Fama va répondre qu'à partir du moment où le marché est le meilleur moyen de diffuser l'information, il est inutile de s'inquiéter de l'existence de ces bulles, les variations à la hausse comme à la baisse étant naturelles. In fine, dit-il, ce qui compte c'est la stabilité qui se dégage à long-terme, accompagnée d'une tendance.

2 – Lars Peter Hansen : l'homme de la statistique

Contrairement à Fama et à Shiller, L.P. Hansen n'a pas développé de thèse sur le fonctionnement des marchés financiers. Mathématicien de formation, sa contribution à la finance de marché est celle d'outils statistiques et de calculs économiques particulièrement performants, ayant permis

d'exploiter les informations disponibles, de plus en plus riches sur les bases de données des actifs financiers. Père des techniques économétriques les plus modernes à l'époque, il va ainsi développer une méthode statistique (méthode dite des mouvements généralisés) particulièrement efficace pour toutes les théories rationnelles de la fixation des prix, développant un modèle de référence permettant d'analyser, en la prenant en compte, l'adaptation des agents économiques dans leurs décisions d'acheteurs ou de vendeurs, face aux changements environnementaux.

3 – Robert Schiller : le théoricien de la finance comportementale

Tenant de l'école de la finance comportementale, Shiller considère que les émotions, et plus généralement la nature humaine, sont des paramètres très importants, devant être pris en compte dans l'analyse économique. Affirmation qui va à l'encontre d'un comportement purement rationnel des agents, à la base de la théorie défendue par Fama.

- En analysant, au début des années 80, l'évolution du marché boursier américain sur longue période, il va (le premier) mettre en évidence le fait que les fluctuations des cours étaient beaucoup trop volatiles pour pouvoir répondre à un comportement rationnel des investisseurs ;
- A partir du recours à des sondages menés auprès des professionnels de la finance, il va collecter, analyser et exploiter les informations collectées, lui permettant d'étayer et de valider les théories de l'école dite de la « Finance comportementale ».

Ces travaux vont ainsi contribuer à accréditer l'hypothèse selon laquelle les décisions d'investir sur les marchés financiers étaient très largement dictées par des considérations émotionnelles, et non par des comportements rationnels. C'est à partir de ses travaux, reposant sur l'analyse rigoureuse de données fiables, que Shiller va pouvoir, d'abord, repérer la formation de bulles spéculatives sur les marchés boursiers et immobiliers américains et, ensuite, anticiper leur éclatement en 2000 pour le premier (boursier) et en 2007 pour le second (immobilier).

Chacun des trois, pris isolément, va contribuer à l'émergence du modèle de référence qui fait actuellement consensus pour connaître le prix et la variation du prix des actifs financiers. Modèle qui intègre à la fois une part de rationalité et une part d'émotionnel (Fama/Schiller. Modèle, aussi, qui n'a pu être validé que grâce à des outils statistiques/économiques très sophistiqués (Hansen).

Conclusion

Au cours des dix dernières années, dix-neuf lauréats en économie ont été nobélisés. Comme au cours des décennies passées, le Prix Nobel d'économie a pu ne pas être partagé (trois fois), copartagé à deux (cinq fois) et copartagé à trois (deux fois). Comme toujours, aussi, le jury a récompensé des chercheurs très différents, parfois atypiques. Ces dix dernières années ont vu distinguer les recherches dans des domaines nouveaux : la prise en compte du climat dans l'analyse de la croissance, l'introduction et/ou la contribution de la psychologie, à l'économie, la prise en compte des associations d'utilisateurs pour gérer les biens communs, la consommation des plus pauvres. Désormais, l'économie comportementale est reconnue. Comme toujours, certains chercheurs ont été distingués pour leur analyse sur les conditions de fonctionnement du marché. Ceux qui font appel à la rationalité du comportement des agents intervenants, comme ceux qui, au contraire, la dénoncent, mettant en avant d'autres logiques que celle de la rationalité. Enfin, les études empiriques semblent avoir pris le pas sur les études purement théoriques, même si la théorie des jeux fait toujours partie de l'outil utilisé par certains. Cette décennie a, pour la première fois, vu nobélisée une femme. Une parmi dix-neuf lauréat(e)s en dix ans, mais une parmi les quatre-vingt-un lauréat(e)s en cinquante ans ! Si cette décennie a vu, pour la première fois, un économiste finlandais et un économiste chypriote distingués, pour autant, l'influence américaine reste ultra-dominante. Quatre-vingt-dix pour cent des lauréat(e)s sont de nationalité américaine ou enseignent dans des universités américaines. Comme toujours, le jury Nobel a montré une grande indépendance d'esprit, ne narrant pas toujours ceux ou celles attendus par la presse spécialisée. Mais, globalement, ceux et celles distingués étaient reconnus par leurs pairs, ayant souvent partagé avec eux travaux et théories.

Annexe 1

Cinquante Prix Nobel 1969-2018 Quatre-vingt-un lauréat(e)s

| Année | Lauréat(e)s | Les motifs retenus par le jury |
|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1969 | - Ragnar Anton Kittil Frisch Norvège - Jan Tinbergen Pays-Bas | Le développement et l'application des modèles dynamiques à l'analyse des processus économiques |
| 1970 | - Paul Samuelson Etats-Unis - MIT | Le développement de la théorie économique, en statique et en dynamique, élevant le niveau de l'analyse économique |
| 1971 | - Simon Kuznets Etats-Unis - Harvard | L'interprétation empirique de la croissance économique et les nouveaux concepts sur les structures sociales et sur le développement qui en découlent |
| 1972 | - John Hicks Royaume-Uni – Oxford - Kenneth Arrow Etats-Unis - Harvard | Leurs travaux et leurs contributions sur l'économie du bien-être |
| 1973 | - Wassily Leontief Etats-Unis - Harvard | Le développement de la méthode input-output et son application à d'importants problèmes économiques |
| 1974 | - Friedrich Von Hayek Royaume-Uni – Allemagne - Gunnar Myrdal Suède – New-York | Leurs contributions à la théorie de la monnaie et des fluctuations économiques, et leurs analyses de l'interdépendance des phénomènes économiques sociaux et institutionnels |
| 1975 | - Leonid Kantorovich Ex-Union soviétique – Moscow - Tjalling Koopmans Etats-Unis - Yale | Leur contribution à la théorie de l'allocation optimale des ressources |
| 1976 | - Milton Friedman Etats-Unis - Chicago | Ses résultats en matière d'analyse monétaire et de la consommation, montrant la complexité des politiques économiques de stabilisation |
| 1977 | - Bertil Ohlin Suède – Stockholm - James Meade Royaume-Uni - Cambridge | Leurs contributions décisives à la théorie du commerce international et des mouvements internationaux de capitaux |
| 1978 | - Herbert Simon Etats-Unis – Carnegie Mellon | Sa recherche dans le processus de décision au sein des organisations économiques |
| 1979 | - Theodore Schultz Etats-Unis – Chicago - Arthur Lewis Royaume-Uni - Princeton | Leurs recherches sur le développement économique et, notamment, sur les problèmes des pays en développement |
| 1980 | - Lawrence Klein Etats-Unis - Pennsylvanie | La création de modèles économiques et leur application à l'analyse des fluctuations économiques et des politiques économiques |
| 1981 | - James Tobin Etats-Unis - Yale | Son analyse des marchés financiers et de leurs rapports avec l'emploi, la production et l'évolution des prix |

| | | |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1982 | - George Stigler Etats-Unis - Chicago | Ses études des structures industrielles du fonctionnement des marchés et des causes et des effets de la réglementation publique |
| 1983 | - Gérard Debreu France/Etats-Unis - Berkeley | Sa reformulation de l'équilibre général de Walras, la perfectionnant et l'enrichissant |
| 1984 | - Richard Stone Royaume-Uni - Cambridge | Ses travaux sur les différents systèmes de comptabilité nationale |
| 1985 | - Franco Modigliani Etats-Unis - MIT | Ses travaux sur l'épargne domestique et les marchés financiers développant la théorie du cycle de vie |
| 1986 | - James Buchanan Etats-Unis - Fairfax | Son développement des fondements contractuels et constitutionnels de la décision économique et politique |
| 1987 | - Robert Solow Etats-Unis - MIT | Ses travaux concernant l'impact du progrès technique sur la croissance |
| 1988 | - Maurice Allais France – Ecole des Mines Paris | Ses contributions pionnières à la théorie des marchés et à l'utilisation efficiente des ressources |
| 1989 | - Trygve Haavelmo Norvège - Oslo | Sa contribution à l'économétrie, dépendant des modèles économiques probabilistes |
| 1990 | - Harry Markowitz Etats-Unis – New-York - Merton Miller Etats-Unis – Chicago - William Sharpe Etats-Unis - Stanford | Leurs travaux sur l'économie financière et sa contribution au financement des entreprises |
| 1991 | - Ronald Coase Royaume-Uni - Chicago | Sa découverte des coûts de transaction et des droits de propriété, de leurs effets sur la structure institutionnelle |
| 1992 | - Gary Becker Etats-Unis - Chicago | Avoir étendu le domaine de la micro-économie à l'ensemble des comportements humains et de leurs relations |
| 1993 | - Robert Fogel Etats-Unis – Chicago - Douglass North Etats-Unis - Washington | Avoir renouvelé la recherche en histoire économique, à partir de la théorie et des méthodes quantitatives dans le but d'expliquer le changement économique et institutionnel |
| 1994 | - Reinhard Selten Allemagne – Bonn - John Forbes Nash Etats-Unis – Princeton - John Harsanyi Etats-Unis - Berkeley | Leur contribution à la théorie des jeux, dans le cadre de leurs analyses des équilibres de jeux non coopératifs |
| 1995 | - Robert Lucas Etats-Unis - Chicago | Avoir développé et appliqué l'hypothèse des anticipations rationnelles et avoir transformé, ainsi, l'approche de l'analyse macro-économique et de la politique économique |
| 1996 | - James Mirrlees Ecosse – Cambridge - William Vickrey Etats-Unis – New-York | Leurs contributions à la théorie économique des incitations en asymétrie d'information |

| | | |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1997 | - Robert Merton Etats-Unis – Harvard - Myron Scholes Etats-Unis - Stanford | Leur nouvelle approche du calcul de la valeur des produits dérivés |
| 1998 | - Amartya Sen Inde - Cambridge | Sa contribution à l'économie du bien- être |
| 1999 | - Robert Mundell Canada – Columbia NY | Pour son analyse des politiques budgétaires et monétaires, sous différents régimes de change, et pour son analyse des zones monétaires optimales |
| 2000 | - James Heckman Etats-Unis – Chicago - Daniel Mc. Fadden Etats-Unis - Berkeley | Pour avoir développé des théories et des méthodes d'analyse des échantillons sélectifs /Heckman/ et des choix discrets /Mc. Fadden/ |
| 2001 | - George Akerlof Etats-Unis – Berkeley - Michael Spence Etats-Unis – Stanford - Joseph Stiglitz Etats-Unis - Columbia | Pour leurs travaux sur les marchés avec asymétrie d'information |
| 2002 | - Daniel Kahneman Etats-Unis – Princeton - Vernon Smith Etats-Unis – George Mason | Pour avoir introduit en sciences économiques des acquis de la psychologie, concernant les jugements et les décisions en incertitudes – Kahneman Avoir fait de l'expérience en laboratoire un instrument d'analyse empirique - Smith |
| 2003 | - Robert Engle Etats-Unis – New-York - Clive Granger Royaume-Uni – San Diego | Des méthodes d'analyse de séries temporelles économiques avec volatilité saisonnière /modèle Archt/Engle/ Des méthodes d'analyse de séries temporelles économiques avec une tendance commune /Granger/ |
| 2004 | - Finn Kydland Norvège – Pittsburgh - Edward Prescott Etats-Unis - Arizona | Leur contribution à la théorie de la macro-économie dynamique et plus particulièrement pour leurs travaux sur les cycles économiques et l'efficacité des politiques monétaires |
| 2005 | - Robert Aumann Israël – Jerusalem - Thomas Schelling Etats-Unis - Maryland | Leur théorie de la « décision interactive » enrichissant la théorie des jeux, et étendant son champ d'application |
| 2006 | - Edmund Phelps Etats-Unis - Columbia | Pour avoir mis en avant que non seulement l'épargne et la formation de capital, mais aussi l'équilibre entre inflation et chômage était fondamental pour la redistribution des richesses |
| 2007 | - Leonid Hurwicz Etats-Unis – Minnesota - Eric Maskin Etats-Unis – Princeton - Roger Myerson Etats-Unis - Chicago | Leurs travaux inspirés de la théorie des jeux sur le fonctionnement des marchés, permettant de distinguer les marchés qui fonctionnent bien, de ceux qui fonctionnent mal |
| 2008 | - Paul Krugman Etats-Unis - Princeton | Pour ses travaux théoriques sur les rendements croissants et leur concurrence imparfaite, appliqués au commerce international |

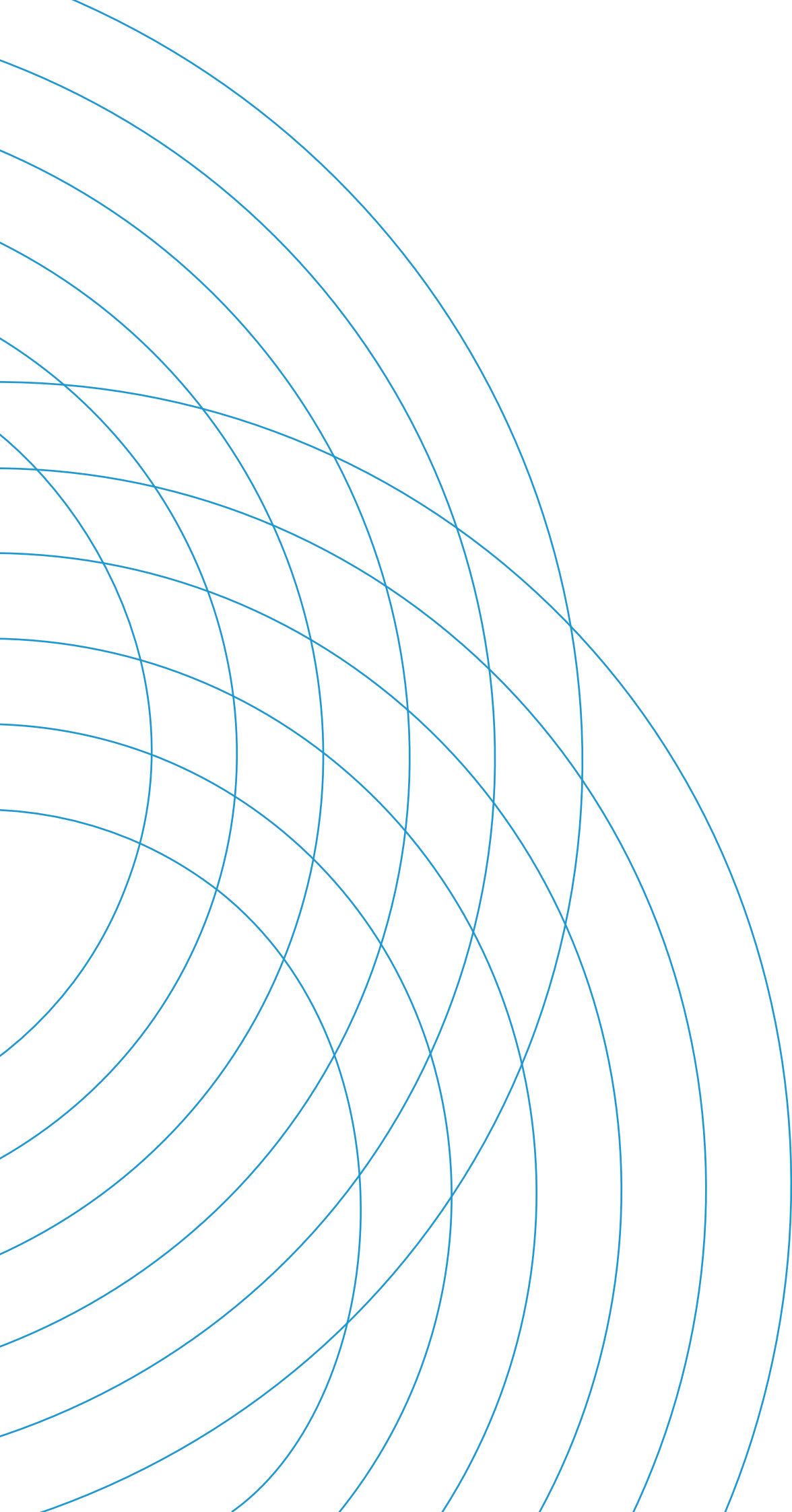
| | | |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2009 | - Elinor Ostrom Etats-Unis – Indiana - Oliver Williamson Etats-Unis - Berkeley | Pour avoir démontré comment les biens communs peuvent être efficacement gérés par des associations d'usagers |
| 2010 | - Peter Diamond Etats-Unis – MIT - Dale Mortensen Etats-Unis – Northwestern - Christopher Pissarides Chypre – London School of Economy | Pour leur analyse des marchés et des frictions, entravant la rencontre des offreurs et des demandeurs, et leur application au marché du travail en situation de chômage frictionnel |
| 2011 | - Thomas Sargent Etats-Unis – New-York - Christopher A. Sims Etats-Unis - Princeton | Pour leurs recherches empiriques sur la cause et l'effet en macro-économie, permettant de mieux évaluer les conséquences |
| 2012 | - Alvin Roth Etats-Unis – Harvard - Llyod Shapley Etats-Unis – Los Angeles | Pour leurs travaux sur les marchés, permettant d'associer, le mieux possible, différents agents, à partir de la théorie des jeux et des jeux coopératifs |
| 2013 | - Eugène Fama Etats-Unis – Chicago - Lars Peter Hansen Etats-Unis – Chicago - Robert Shiller Etats-Unis - Yale | Récompensés pour leurs travaux sur les marchés financiers et pour leur analyse empirique du prix des actifs. Oracles de la finance mais aussi avec Fama et Hansen des partisans du marché parfait |
| 2014 | - Jean Tirole France – Ecole d'Economie de Toulouse | Pour sa contribution à l'économie industrielle, et plus particulièrement à l'analyse du pouvoir de marché et de sa régulation |
| 2015 | - Angus Deaton Royaume-Uni - Princeton | Ses travaux sur la consommation, en particulier celle des plus modestes, et son approche du bien-être |
| 2016 | - Oliver Hart Etats-Unis – Harvard - Bengt Holmström Finlande - MIT | Leur contribution à la théorie des contrats. Hart développant la notion de contrat incomplet, Holmström étant un des pionniers de l'étude l'aléa moral |
| 2017 | - Richard Thaler Etats-Unis - Chicago | Sa contribution et ses travaux en économie comportementale montrent comment et pourquoi l'individu s'écarte de la rationalité de « Homo Economicus » |
| 2018 | - William Nordhaus Etats-Unis – Yale - Paul Romer Etats-Unis – New-York | Leur contribution à l'intégration du changement climatique dans l'analyse macro-économique à long terme (Nordhaus) Intégration des innovations technologiques dans l'analyse macro-économique à long terme (Romer) |

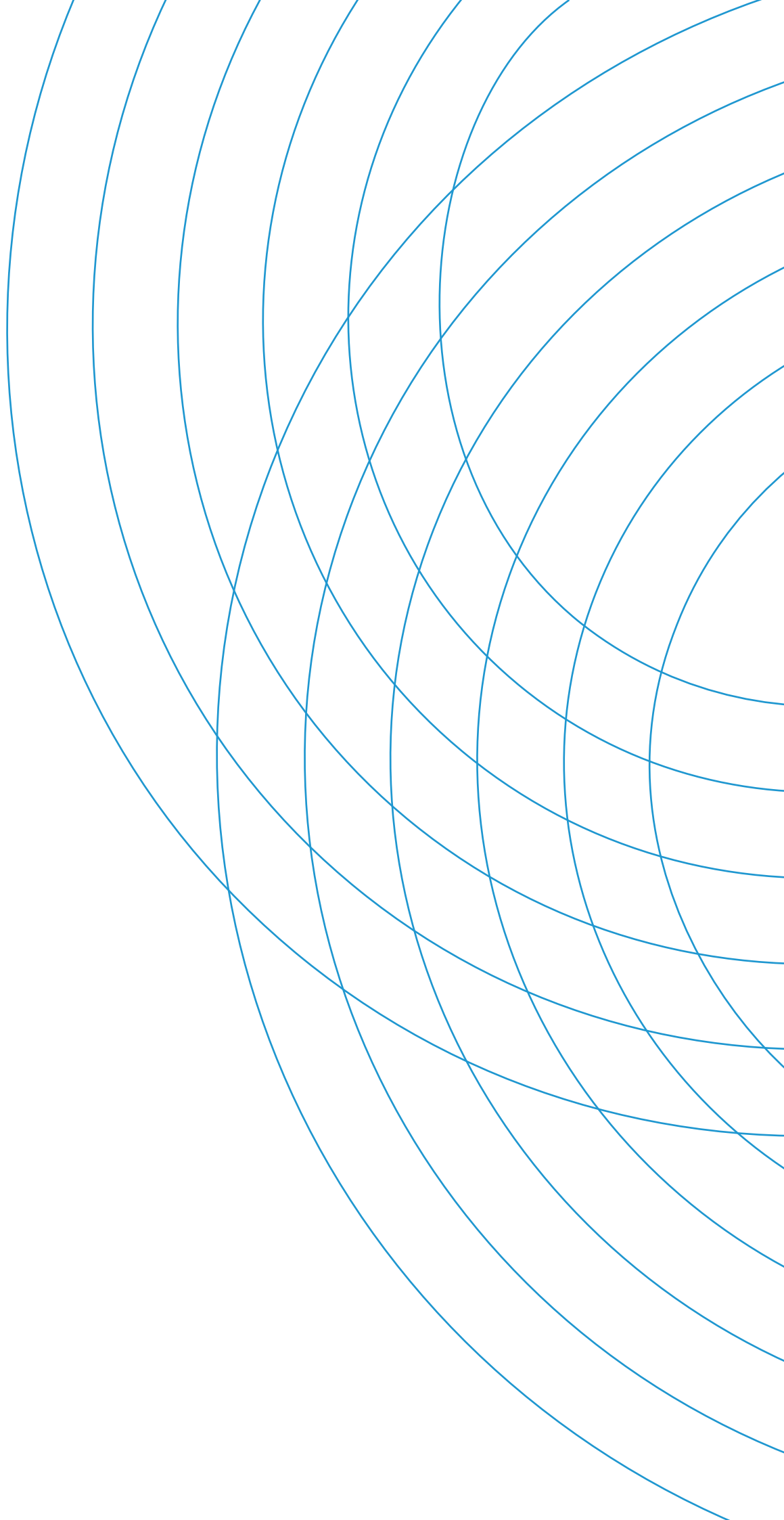
Annexe 2

Quatre-vingt économistes nobélisés entre 1969 et 2019 Classement alphabétique

| | Nom et prénom | Nobélisé en | Nationalité | Université ou école de rattachement |
|----------|---------------------|-------------|----------------------|-------------------------------------|
| A | Akerlof George | 2001 | Etats-Unis | Berkeley |
| | Allais Maurice | 1988 | France | Mines – Paris |
| | Arrow Kenneth | 1972 | Etats-Unis | Harvard |
| | Auman Robert | 2015 | Israël | Jerusalem |
| B | Becker Gary | 1992 | Etats-Unis | Chicago |
| | Buchanan Jr. James | 1986 | Etats-Unis | Fairfax |
| C | Coase Ronald | 1991 | Etats-Unis | Chicago |
| D | Deaton Angus | 2015 | Royaume-Uni | Princeton |
| | Debreu Gérard | 1983 | France – Etats-Unis | Berkeley |
| | Diamond Peter | 2010 | Etats-Unis | |
| E | Engle Robert | 2003 | Etats-Unis | New-York |
| F | Fama Eugène | 2013 | Etats-Unis | Chicago |
| | Fogel Robert | 1993 | Etats-Unis | Chicago |
| | Friedman Milton | 1976 | Etats-Unis | Chicago |
| | Frish Ragnar | 1969 | Norvège | |
| G | Granger | 2003 | Royaume-Uni | Californie |
| H | Haavelmo Trygve | 1989 | Norvège | Oslo |
| | Hansen Lars Peter | 2013 | Etats-Unis | Chicago |
| | Hart Oliver | 2016 | Etats-Unis | Harvard |
| | Harsanyi John | 1994 | Hongrie - Etats-Unis | Berkeley |
| | Hayek Friedrich | 1974 | Autriche | Bonn |
| | Heckman James | 2000 | Etats-Unis | Chicago |
| | Hicks John R | 1972 | Royaume-Uni | Oxford |
| | Holmstrom Bengt | 2016 | Finlande | |
| | Hurwicz Leonid | 2007 | Etats-Unis | Minnesota |
| K | Kahenneman Daniel | 2002 | Etats-Unis | Princeton |
| | Kantorovitch Léonid | 1975 | Union Soviétique | Moscow |
| | Kein Lawrence | 1980 | Etats-Unis | Philadelphia |
| | Koopmans Jalling | 1975 | Etats-Unis | Yale |
| | Krugman Paul | 2008 | Etats-Unis | Princeton |
| | Kuznets Simon | 1971 | Etats-Unis | Harvard |
| | Kydland Finn | 2004 | Norvège | Pittsburgh |
| L | Leontieff Wassily | 1973 | Etats-Unis | Harvard |
| | Lewis Arthur | 1979 | Royaume-Uni | Princeton |
| | Lucas Robert | 1995 | Etats-Unis | Chicago |

| | | | | |
|----------|------------------------|-------------|----------------------|----------------------------|
| M | Markowitz Harry | 1990 | Etats-Unis | New-York |
| | Maskin Eric | 2007 | Etats-Unis | Princeton |
| | Mc.Fadden Daniel | 2000 | Etats-Unis | Berkeley |
| | Meade James | 1977 | Royaume-Uni | Cambridge |
| | Merton Robert | 1997 | Etats-Unis | Harvard |
| | Miller Merton | 1990 | Etats-Unis | Chicago |
| | Mirrlees James | 1996 | Ecosse | Cambridge |
| | Modigliani Franco | 1985 | Etats-Unis | MIT |
| | Mortensen Dale | 2010 | Etats-Unis | |
| | Mundell Robert | 1979 | Canada | Columbia |
| | Myrdall Gunnar | 1974 | Suède | New-York |
| | Myerson Roger | 2007 | Etats-Unis | Princeton |
| N | Nash John | 1994 | Etats-Unis | MIT |
| | Nordhaus William | 2018 | Etats-Unis | Yale |
| | North Douglas | 1993 | Etats-Unis | Berkeley |
| O | Ohlin Bertil | 1977 | Suède | Stockholm |
| | Ostrom Elionor | 2009 | Etats-Unis | Indiana |
| P | Phelps Edmund | 2006 | Etats-Unis | Columbia |
| | Pissarides Christopher | 2010 | Chypre – Royaume-Uni | |
| | Prescott Edward | 2010 | Etats-Unis | Arizona |
| R | Rhomer Paul | 2018 | Etats-Unis | New-York |
| | Roth Alvin | 2012 | Etats-Unis | Harvard |
| S | Samuelson Paul | 1970 | Etats-Unis | MIT |
| | Sargent Thomas | 2011 | Etats-Unis | New-York |
| | Schelling Thomas | 2005 | Etats-Unis | Maryland |
| | Schiller Robert | 2013 | Etats-Unis | Yale |
| | Scholles Myran | 1997 | Etats-Unis | Stanford |
| | Schultz Théodore | 1979 | Etats-Unis | Chicago |
| | Selten Rheinard | 1994 | | |
| | Sen Armataya | 1998 | Inde | Cambridge |
| | Shapley Llyod | 2012 | Etats-Unis | Harvard |
| | Sharpe William | 1990 | Etats-Unis | Los Angeles |
| | Simon Herbert | 1978 | Etats-Unis | Carnegie Mellon |
| | Sims Christopher | | | |
| | Smith Vernon | 2012 | Etats-Unis | George Masson |
| | Solow Robert | 1987 | Etats-Unis | MIT |
| | Spence Michael | 2001 | Etats-Unis | Stanford |
| | Stigler George | 1982 | Etats-Unis | Chicago |
| | Stiglitz Joseph | 2007 | Etats-Unis | Columbia |
| Stone | 1984 | Royaume-Uni | Cambridge | |
| T | Thaler Richard | 2017 | Etats-Unis | Chicago school of business |
| | Tinbergen Jan | 1969 | Pays-Bas | Ecole d'Economie de |
| | Tirole Jean | 2014 | France | Toulouse |
| | Tobin James | 1981 | Etats-Unis | Yale |
| V | Vickrey William | 1996 | Etats-Unis | New-York |
| W | Williamson Oliver | 2009 | Etats-Unis | Berkeley |







Policy Center for the New South

Complexe Suncity, Immeuble C,
Angle Boulevard Addolb et rue Albortokal,
Hay Riad, Rabat - Maroc.

Email : contact@policycenter.ma

Phone : +212 5 37 54 04 04

Fax : +212 5 37 71 31 54

Website : www.policycenter.ma